



Permis Côtier et Eaux Intérieures (fluvial) 2022

<p>Prix permis côtier : 362 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 78 €uros en timbres fiscaux en sus pour la délivrance ➤ 30 €uros à prévoir en carte bancaire pour l'inscription à l'examen dans un Organisme Agréé (voir secrétariat pour les détails) 	<p>Prix permis fluvial : 185 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 30 €uros à prévoir en carte bancaire pour l'inscription à l'examen dans un Organisme Agréé (voir secrétariat pour les détails) ➤ Pré requis : permis côtier
<p>Navigation maritime jusqu'à 6 milles d'un abri</p>	<p>Navigation sur les fleuves, rivières, voies navigables et lacs sur des bateaux d'une longueur inférieure à 20 mètres</p>
<p>Dossier administratif à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription (document à demander au secrétariat) ➤ 2 photos d'identité récentes et en couleur <p>(Prises par un professionnel ou cabine utilisation système agréé)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 copie de votre pièce d'identité ➤ 78 euros (à acheter sur le site : www.timbres.impots.gouv.fr) ➤ Certificat médical (à demander au secrétariat : visite chez votre médecin traitant avec ce document) 	<p>Dossier administratif à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription (document à demander au secrétariat) ➤ 1 photo d'identité récente et en couleur <p>(Prises par un professionnel ou cabine utilisation système agréé)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 copie de votre pièce d'identité ➤ 1 copie de votre permis côtier ➤ Votre livret du candidat (si vous en possédez un, sinon il sera fourni par la base nautique)
<p>Le règlement de l'une ou l'autre formation sera à libeller à l'ordre du Trésor Public</p>	

Les dossiers d'inscription doivent être remis au secrétariat 1 mois ou 3 semaines avant la date de formation

ATTENTION ! LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ETRE TRAITES

(Attention places limitées « **9 candidats par session**, en côtier et en eaux intérieures »)

Cours théorique côtier	Samedi 02 et Dimanche 03 Avril 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 07 et Dimanche 08 Mai 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 21 et Dimanche 22 Mai 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 11 et Dimanche 12 Juin 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 02 et Dimanche 03 Juillet 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 23 et Dimanche 24 Juillet 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 06 et Dimanche 07 Août 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 20 et Dimanche 21 Août 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 03 et Dimanche 04 Septembre 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique côtier	Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre 2022	De 8h30 à 18h
Cours théorique fluvial	Samedi 19 Novembre 2022	De 8h30 à 18h

L'inscription à l'examen se fera directement par le candidat en se connectant à l'une des adresses ci-dessous pour choisir une date d'examen et le coût s'élève à 30 euros à régler en carte bancaire sur le site directement :

Bureau Veritas : <https://codengo-bateau.bureauveritas.fr/>

La Poste : <https://www.lecode.laposte.fr/bateau/>

SGS : https://www.objectifcode.sgs.com/fr_FR/

Dekra

Pour les cours PRATIQUE permis côtier (pas de pratique pour le permis eaux intérieures), un rendez-vous sera pris avec votre formateur. Nous dépendons des marées et 2h30 seront à effectuer sur le bateau. Validation de cette pratique par votre formateur directement.

Le Touquet & Co Centre Nautique de la Baie de Canche

1 Avenue Jean Ruet - 62520 - Le Touquet-Paris-Plage

Tél. (33) 03 21 05 12 77 - Fax (33) 03 21 05 59 77

E-mail : voile@letouquet.com - www.letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380 – Code NAF : 93.11Z – SIRET : 847 715 380 000 14

TVA Intra : FR 55 847 715 380



VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPERIENCES